<u>mprimer</u>	
Mieux Innover : Retour d'expérience de Bruno Le Boulc'h, Directeur Adjoint de l'ESAT 4 Vaulx Jardin	
mage	





L'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) <u>4 Vaulx Jardin</u>, basé dans les Côtes d'Armor, accueille un peu plus de 105 personnes en situation de handicap et accompagne ces personnes dans leur projet d'insertion professionnelle au sein de 6 ateliers : Maraîchage et boutique biologique, Station de compostage biologique, Cuisine centrale, Atelier de sous-traitance, Jardins, Espaces verts.

L'établissement a choisi un positionnement particulier : accompagner chaque personne sur le plan de l'apprentissage et de l'autonomie dans un environnement sécurisé et bienveillant tout en assurant une activité de production ou de prestations de services qui trouve sa place sur le marché.

Aujourd'hui, l'ESAT constate qu'il reçoit de plus en plus de personnes avec des difficultés d'emploi ayant des troubles du psychisme. Ces personnes retrouvent des forces et des compétences avec un accompagnement qui les incite à quitter le milieu protégé de l'ESAT pour rejoindre le milieu ordinaire.

Par ailleurs, les politiques publiques évoluent dans ce sens : les derniers décrets orientent l'accompagnement vers le milieu ordinaire. L'ESAT doit donc devenir peu à peu un dispositif passerelle entre le milieu protégé et le milieu ordinaire.

Pour mieux structurer l'innovation produits et services, l'ESAT a bénéficié d'un accompagnement <u>"Check Innov"</u>. Nous avons recueilli le retour d'expérience de son directeur, Bruno le Boulc'h :

Pourquoi avez-vous souhaité être accompagné sur le management de l'innovation ?

"Sur les trois dernières années, l'innovation a plus porté sur de l'organisation interne avec la mise en place des six ateliers et le fonctionnement en mode projet. L'offre de produits et de services méritait donc d'être retravaillée, notamment au regard de l'évolution des politiques publiques et du profil de nos salariés.

Après avoir analysée l'offre de l'entreprise, les projets en cours et l'organisation actuelle pour générer de l'innovation et mener à bien nos développements, nous avons choisi d'être accompagné sur un projet spécifique : préparer des personnes en situation de handicap à faire des expériences en milieu ordinaire de travail.

Les objectifs et attendus du projet ont été définis, un modèle d'activité a été créé, des clients potentiels ont été listés et la façon de les aborder, définie."

Aujourd'hui, un an après l'accompagnement, où en êtes-vous ?

"Trois postes d'encadrant intermédiaires (2 ETP) ont été créés sur cette nouvelle activité. Un plan d'action a été défini et sera déployé en 2019. Mais déjà des premiers contacts ont été pris auprès d'entreprises et de collectivités (clients potentiels) et depuis le mois de septembre 2018, 7 à 8 ouvriers de l'ESAT travaillent en prestations d'entreprises, sous forme de stages ou de mise à disposition.

Par ailleurs, cette nouvelle activité sera renforcée par la création d'un pôle médico-social pour lequel l'ESAT a obtenu un financement de l'ARS (Agence Régionale de Santé) et cette offre de service va s'ouvrir sur le territoire avec une collaboration avec d'autres ESAT.

Cette évolution qui va dans le sens des exigences de l'Etat est une grande première pour nous, ça n'existait pas avant. C'est un changement de culture professionnelle, une véritable évolution. Cela fera partie de notre projet d'établissement qui sera revu fin 2019. "

Si vous aussi vous souhaitez débuter une réflexion interne autour du management de l'innovation et sensibiliser vos équipes à ce sujet, renseignez-vous auprès de CCI Innovation Bretagne.